



Konkurse - Faillites - Fallimenti

BE

1. Débitrice: **Restaurant Guillaume Tell Court Sàrl**, Rue Centrale 19, 2738 Court
2. Date du prononcé de dissolution: 05.01.2016
3. Suspension de faillite: 18.04.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.05.2016
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. **Remarques:** Dissolution de la société selon l'art. 731b CO. L'exploitation actuelle du restaurant "Le Guillaume Tell", 2738 Court n'est pas concernée par cette faillite !

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
2740 Moutier

02804345

